

LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :

mention Réseaux Et Transmissions IP/Radio

Code diplôme France compétences : 2503263F

CFA UNION

Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay

91405 ORSAY CEDEX

Tél : 01.69.15.32.54 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation	P.6
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.6
- Durée de la formation	P.6
Le programme	P.7
Le calendrier d'alternance	P.8
Les moyens humains	P.9
Fiche RNCP	P.10

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :

Mehdi AMMAR
mehdi.ammar@u-psud.fr
Tél 01 69 15 39 70

Secrétariat pédagogique :

Christiane ARGENTIN
christiane.argin@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation :

IUT de Cachan
9 avenue de la division Leclerc – 94230 CACHAN

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Anna TOTH
anna.toth@cfa-union
tél : 01.69.15.35 12

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01.69.15.35.24
hanane.aabou@cfa-union.org

Référente Handicap :

Anna TOTH
anna.toth@cfa-union.org
Tél : 01 69 15 35 12 - 06 07 80 85 37

Adresse postale :

CFA UNION
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

L'accès est ouvert aux titulaires d'un BAC + 2, DUT GEii, MP, MMI, BTS Métiers de l'audiovisuel, Systèmes numériques –électronique et communications – IRIS, Diplômes Métiers d'art, L2 type EEA, ...

- **Modalités** : dossier et entretien

- **Date de la formation** :

du 26/09/2022 au 06/09/2023

- **Réunion d'information destinée aux stagiaires** :

- **Date de la rentrée universitaire** :

26/09/2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

L'accès est ouvert aux titulaires d'un BAC + 2, DUT GEii, MP, MMI, BTS Métiers de l'audiovisuel, Systèmes numériques – électronique et communications – IRIS, Diplôme des Métiers d'art, L2 type EEA, ...

Modalités : dossier et entretien

➤ Objectifs de la formation :

Cette formation vise à approfondir les compétences techniques en électronique analogique et numérique, traitement du signal, systèmes informatiques et langages de programmation, systèmes embarqués, réseaux et mécatronique qui sont aujourd'hui à la base des systèmes électroniques et numériques audiovisuels et de l'évènementiel.

Elle vise également l'enseignement des compétences transversales de problem solving, gestion de projet, communication et culture d'entreprise et anglais

➤ Les compétences acquises durant la formation :

• Compétence 1 :

Intégrer des systèmes et des technologies hétérogènes dans une chaîne de production A/V

• Apprentissages Critiques :

Etablir un cahier des charges (avec le client, le chef de service, etc.) Analyser et comprendre un cahier des charges Analyser et comprendre une documentation technique en français et en anglais Identifier les blocs fonctionnels de la chaîne de production demandée Identifier les ressources humaines et matériel nécessaires, disponibles ou à acquérir Définir un planning Mettre en œuvre un planning Mobiliser les outils de gestion adéquats Rédiger les documents techniques et administratifs adéquats

• Mise en situation professionnelle :

Dans le cadre de la réalisation d'un événement Dans le cadre de la réalisation d'une production TV Dans le cadre de la réalisation d'une production cinéma Dans le cadre de la réalisation d'une production radio Dans le cadre de la réalisation d'un disque Dans le cadre de la réalisation d'une production théâtrale Dans le cadre de la réalisation d'une installation d'art

• Compétence 2 :

Développer et mettre en œuvre des fonctionnalités spécifiques dans une chaîne de production A/V

• Apprentissages Critiques :

Analyser et comprendre un cahier des charges Analyser et comprendre une documentation technique en français et en anglais Mesurer et manipuler l'acoustique d'un espace Mesurer et manipuler l'éclairage d'un espace Choisir les capteurs (microphones, caméras, etc.) adéquats, selon

la tâche à réaliser Monter/configurer/placer les capteurs adéquats, selon la tâche à réaliser
Monter/configurer/placer les systèmes de projection adéquats, selon la tâche à réaliser
Monter/configurer/placer les systèmes mécatroniques et les automatisations adéquats, selon la tâche à réaliser
Choisir et implémenter la stratégie de raccord/connexion adéquate (alimentation et signal), filaire ou sans fil
Choisir, configurer et mettre en œuvre le matériel : capteurs, matrices de données et de communication, systèmes informatiques et électroniques de contrôle et de traitement, automatisations, réseaux, transmission, communications, stockage, alimentation
Choisir, implémenter et mettre en œuvre la chaîne adéquate de traitement analogique et numérique du son et de l'image
Implémenter les stratégies adéquates de gestion des métadonnées pour les contenus A/V
Implémenter les stratégies adéquates de stockage et de protection des données
Identifier, choisir et manipuler les langages de programmation, les modules logiciel et les API adéquates pour réaliser les fonctionnalités désirées, si nécessaire

- **Mise en situation professionnelle :**

Dans le cadre de la prise de son pour un disque Dans le cadre de la prise de son pour un tournage (TV, cinéma, direct, différé, réel, fiction, intérieur, extérieur, ...) Dans le cadre de la sonorisation pour un événement Dans le cadre de l'éclairage/projection pour un événement Dans le cadre de la régie pour un événement Dans le cadre de la régie pour un tournage Dans le cadre de l'éclairage pour un tournage Dans le cadre de la post-production pour un tournage

- **Compétence 3 :**

Effectuer la maintenance de systèmes et de technologies hétérogènes dans une chaîne de production A/V

- **Apprentissages Critiques :**

Mesurer, analyser et résoudre les problèmes de flux de signaux analogiques et numériques (bruits, retards, coupures, dégradation de la qualité, etc.) Mesurer et vérifier la qualité des signaux analogiques et numériques et le respect des standards Mesurer, analyser et résoudre les problèmes d'alimentation Réaliser la veille technologique Identifier les composants défectueux dans un système matériel/logiciel Identifier et prévoir les composants obsolètes dans un système matériel/logiciel Etablir les protocoles de réparation/remplacement des composants défectueux/obsolètes dans un système matériel/logiciel Réaliser des circuits électroniques et/ou des modules logiciels, si en adéquation avec la réparation/remplacement/mise à jour nécessaire.

- **Mise en situation professionnelle :**

Dans le cadre du diagnostic d'une panne/dysfonctionnement matériel/logiciel Dans le cadre de la détection et identification de bruit Dans le cadre de la réparation de matériel Dans le cadre de la mise à jour des systèmes et du matériel audiovisuel Dans le cadre de la réalisation et/ou de la modification d'une architecture/infrastructure audiovisuelle matériel/logiciel

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

Matières	ECTS	Cours	TD	TP
Fondamentaux	10	138		
Systèmes électroniques et informatiques	10	125		
Son et vidéo	14	152		
Projets tutorés	8	110		
Entreprise	18			

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Celles-ci respectent en tous points les conditions décrites dans les Articles 10 et 11 de l'Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence professionnelle :

Art. 10. - La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11. - La licence est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

➤ **Durée de la formation /an**

525h/an

Programme simplifié de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Fondamentaux	Gestion de projet, expression et communication professionnelles, culture d'entreprise (propriété et droits d'auteurs) Anglais professionnel Physique (optique, acoustique, etc...) Analyses filmiques et musicales, psycho-acoustique	140 h
Systèmes électroniques et informatiques pour l'audiovisuel	Traitement numérique du signal Systèmes électroniques Systèmes numériques Réseaux professionnels	125 h
Son et vidéo	Concepts et techniques de base Applications son et vidéo : broadcast, spectacle vivant, événementiel... Spécialisation	150 h
Projet transversal		110 h
TOTAL		525 h

Calendrier de la formation Rentrée 2022-2023

LP METIERS DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS MRT - RTHD IUT DE CACHAN

Année Universitaire : 2022 - 2023

Début du cycle de formation : 26/09/22
Fin du cycle de formation : 06/09/2023

Semaine xx Semaine xx
Formation MRT Entreprise Formation MRT Entreprise
Week-end Férié Week-end Férié
Soutenances d'activités à l'IUT Soutenances d'activités à l'IUT

2022												2023													
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 Me	1 Me	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 Me	1 Me	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V
2 V	2 D	2 Me	2 V	2 J	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 S	2 D	2 D	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 Me	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 S
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 Me	3 S	3 S	3 Me	3 D	3 D	3 L	3 Me	3 S	3 L	3 Me	3 Me	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 D
4 D	4 M	4 V	4 D	4 Me	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 L	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 V	4 S	4 M	4 L
5 L	5 Me	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 J	5 S	5 M	5 V	5 M	5 M	5 L	5 V	5 D	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 V	5 S	5 M	5 L
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 M	6 J	6 M	6 M	6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 V	6 S	6 M	6 L
7 Me	7 V	7 J	7 Me	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 Me	7 J	7 L	7 L	7 J	7 Me	7 V	7 D	7 Me	7 V	7 V	7 L	7 M	7 V	7 S	7 M	7 L
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 Me	8 Me	8 S	8 M	8 J	8 M	8 J	8 D	8 D	8 J	8 V	8 M	8 V	8 V	8 L	8 M	8 V	8 S	8 M	8 V	8 S
9 V	9 D	9 Me	9 V	9 J	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 S	9 V	9 D	9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 V	9 S	9 M	9 V	9 S
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 S	10 M	10 D	10 D	10 J	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 S	10 M	10 V	10 S
11 D	11 M	11 V	11 D	11 Me	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 L	11 J	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 V	11 S	11 M	11 V	11 S
12 L	12 Me	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 J	12 S	12 M	12 V	12 M	12 M	12 L	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 S	12 M	12 V	12 S
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 M	13 J	13 S	13 L	13 S	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 V	13 S	13 M	13 V	13 S
14 Me	14 V	14 J	14 Me	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 Me	14 J	14 L	14 L	14 J	14 Me	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 V	14 S	14 M	14 V	14 S
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 M	15 V	15 M	15 V	15 L	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 V	15 S	15 M	15 V	15 S
16 V	16 D	16 Me	16 V	16 J	16 J	16 J	16 L	16 Me	16 S	16 M	16 V	16 M	16 M	16 L	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 V	16 S	16 M	16 V	16 S
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 Me	17 S	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 S	17 M	17 V	17 S
18 D	18 M	18 V	18 D	18 Me	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 L	18 J	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 V	18 S	18 M	18 V	18 S
19 L	19 Me	19 J	19 L	19 M	19 V	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 M	19 V	19 L	19 L	19 J	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 S	19 M	19 V	19 S
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 M	20 J	20 S	20 J	20 D	20 M	20 M	20 L	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 S	20 M	20 V	20 S
21 Me	21 S	21 M	21 Me	21 J	21 D	21 D	21 M	21 J	21 S	21 M	21 V	21 M	21 M	21 L	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 V	21 S	21 M	21 V	21 S
22 V	22 S	22 M	22 Me	22 J	22 D	22 D	22 M	22 J	22 S	22 M	22 V	22 M	22 M	22 L	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 V	22 S	22 M	22 V	22 S
23 V	23 D	23 M	23 V	23 J	23 L	23 L	23 M	23 J	23 S	23 M	23 V	23 M	23 M	23 L	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 V	23 S	23 M	23 V	23 S
24 S	24 L	24 J	24 Me	24 M	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 J	24 D	24 M	24 M	24 L	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 S	24 M	24 V	24 S
25 D	25 M	25 V	25 D	25 Me	25 S	25 S	25 M	25 J	25 S	25 M	25 V	25 M	25 M	25 L	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 V	25 S	25 M	25 V	25 S
26 L	26 Me	26 J	26 L	26 M	26 V	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 J	26 D	26 M	26 M	26 L	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 S	26 M	26 V	26 S
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 M	27 J	27 S	27 M	27 V	27 M	27 M	27 L	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 V	27 S	27 M	27 V	27 S
28 Me	28 S	28 M	28 Me	28 J	28 D	28 D	28 M	28 J	28 S	28 M	28 V	28 M	28 M	28 L	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 V	28 S	28 M	28 V	28 S
29 J	29 S	29 M	29 Me	29 J	29 L	29 L	29 M	29 J	29 S	29 M	29 V	29 M	29 M	29 L	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 V	29 S	29 M	29 V	29 S
30 V	30 D	30 M	30 V	30 J	30 L	30 L	30 M	30 J	30 S	30 M	30 V	30 M	30 M	30 L	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 V	30 S	30 M	30 V	30 S
31 L	31 M	31 V	31 D	31 Me	31 S	31 S	31 M	31 J	31 S	31 M	31 V	31 M	31 M	31 L	31 V	31 D	31 M	31 V	31 L	31 M	31 V	31 S	31 M	31 V	31 S

Les moyens

L'équipe pédagogique : Liste sur demande.

Répertoire national des certifications professionnelles

Licence Professionnelle - Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (fiche nationale)

Active



Imprimer



Europass

? Aide en ligne

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission
- 326n : Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux
- 326p : Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

- 24231 : réseau informatique

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

N° de fiche

RNCP29968

CERTIFICATEUR(S)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

BLOCS DE COMPÉTENCES

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

VOIE D'ACCÈS

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES...

BASE LÉGALE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	-	-
UNIVERSITE DE LA GUYANE	13002059700014	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE	13002574500014	-	-

CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE LA ROCHELLE	19170032700015	-	-
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	-
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	19681166500013	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN-NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-

UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	-
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII.PARIS-NORD	19931238000017	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Conception, configuration et exploitation de réseaux informatiques locaux ou étendus
- Installation, configuration et administration des systèmes d'exploitation
- Installation, configuration et exploitation des supports de transmission
- Installation, configuration et exploitation d'une infrastructure de télécommunications
- Gestion de la sécurité des réseaux informatiques et de télécommunications
- Négociation et commercialisation de solutions réseaux informatiques et de télécommunications
- Gestion de projets techniques dans le domaine des réseaux informatiques et de télécommunications
- Mise en conformité avec la réglementation des réseaux informatiques et de télécommunications

Compétences attestées :

- Etudier, déployer et administrer un réseau informatique local, multi-sites ou de télécommunications
 - Déployer et gérer une architecture de sécurité des réseaux et des systèmes
 - Installer, configurer, maintenir les services réseaux et télécoms les principaux systèmes d'exploitation et administrer les services et les utilisateurs en prenant en compte les aspects sécurité
 - Prendre en compte les différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles
 - Prendre en compte et analyser différentes solutions techniques et les commercialiser
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29968BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP29968BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP29968BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	

<p>RNCP29968BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP29968BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP29968BC06</p> <p>Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier, déployer et administrer un réseau informatique local, multi-sites ou de télécommunications • Déployer et gérer une architecture de sécurité des réseaux et des systèmes • Installer, configurer, maintenir les services réseaux et télécoms les principaux systèmes d'exploitation et administrer les services et les utilisateurs en prenant en compte les aspects sécurité 	
<p>RNCP29968BC07</p> <p>Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles 	
<p>RNCP29968BC08</p> <p>Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte et analyser différentes solutions techniques et les commercialiser 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- J : Information et télécommunication

Type d'emplois accessibles :

- Administrateur de réseau informatique local, multisite ou de télécommunication
- Administrateur de systèmes d'informations
- Agent de maîtrise expert en systèmes et réseaux informatiques sécurisés
- Gestionnaire de parc informatique matériel et virtualisé
- Architecte de réseaux sécurisés, spécialiste en cyber-sécurité

- Responsable déploiement de réseaux très haut débit
- Chargé d'affaires en réseaux et télécommunications
- Cadre technico-commercial en réseaux et télécommunications

Code(s) ROME :

- M1804 - Études et développement de réseaux de télécoms
- M1802 - Expertise et support en systèmes d'information
- M1810 - Production et exploitation de systèmes d'information
- M1801 - Administration de systèmes d'information
- M1806 - Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Références juridiques des réglementations d'activité :

En application du II de l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012, modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, certains établissements permettent la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR, catégorie CEO)).

Se référer aux sites web des établissements pour identifier ceux concernés.

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-

Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
.	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 10/06/2016 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018 Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016 Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015 Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016 Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017 CY Cergy Paris Université, arrêté du : 04/06/2020
-	Université Paris 13 (XIII) Sorbonne Paris Nord, arrêté du : 25/07/2019

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

- Université de Lorraine
- Université d'Angers
- Université d'Artois
- Université de Franche-Comté - Besançon
- Université de Cergy-Pontoise
- Conservatoire national des arts et métiers
- Université d'Evry-Val-d'Essonne
- Université Grenoble Alpes
- Université de Guyane
- Université de La Réunion
- Université de Limoges
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Claude Bernard - Lyon 1
- Université de Montpellier
- Université Paris-Sud - Paris 11
- Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12
- Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Université de Poitiers
- Université Rennes 1
- Université de Rouen
- Université Jean Monnet - Saint Etienne
- Université de Toulon
- Université Jean-Jaures - Toulouse 2
- Université de Clermont Auvergne
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Aix-Marseille Université
- Université Nice Sophia Antipolis
- Université de Haute Alsace - Mulhouse
- Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes
- Université de La Rochelle
- Université de Lille
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens

Liste complète des organismes préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019